

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
COMMUNE DE CONDEZAYGUES**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAPORTE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2026 par M. Christian LAPORTE, Maire.

Présents : MM/Mmes Ingrid BARDE, Aurore COMBE, Marielle DAL CIN, Cyril DAURIAC, Luc DETRAIN, Éric GRASSET, Joël LAFONT, Christian LAPORTE, Bernadette LEVEUR, Muriel LOPES, Christelle MELEIRO, Frédéric NADAL et Aymeric REY.

Excusés : M/Mmes Jean-Luc DUROU, Meline FRANZIN et Christelle MELEIRO.

Pouvoirs : M. Jean-Luc DUROU à M. Éric GRASSET,
Mme Meline FRANZIN à M. Christian LAPORTE,
Mme Christelle MELEIRO à Mme Marielle DAL CIN.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut légalement délibérer et Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur Éric GRASSET a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT.

Présence de Stéphanie TERSOU, secrétaire de Mairie.

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil municipal,
- Désignation d'un représentant à l'assemblée générale de Lot-et-Garonne Ingénierie,
- Désaffectation et aliénation partielle du chemin rural de Pautard suite à enquête publique,
- TE 47 : Marché groupé pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques,
- FVL : Marché groupé en matière de formation,
- Décision Modificative n°1,
- Acquisition de véhicule : Tracteur tondeuse,
- Cession de véhicule : Tracteur ISEKI,
- Questions diverses.

1. VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Avril 2026 à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

2. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AGENCE LOT-ET-GARONNE INGÉNIERIE :

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre de l'**Agence technique départementale Lot-et-Garonne Ingénierie** et peut bénéficier à ce titre de son accompagnement dans ses projets d'aménagement, de développement local et d'ingénierie publique.

Suite aux dernières élections il appartient à chaque commune membre de désigner un représentant à l'Assemblée générale de l'agence.

Monsieur Éric GRASSET est candidat à ce poste

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés

3. DÉSAFFECTATION ET ALIÉNATION PARTIELLE DU CHEMIN RURAL DE PAUTARD SUITE À ENQUÊTE PUBLIQUE :

Monsieur le Maire rappelle la procédure engagée par délibération D2026-04 du 3 mars 2026, ayant donné lieu à une enquête publique, qui s'est déroulée du 29 avril au 21 mai 2026.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable à la désaffectation et à l'aliénation partielle du chemin.

Il propose donc de désaffecter et vendre la partie du chemin concernée de **168 m² pour un montant de 3,40 €/m², soit 571,20 € au total.** Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

4. TE 47 : MARCHÉ GROUPÉ POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS THERMIQUES :

Territoire d'Energie Lot-et-Garonne (TE 47) ainsi que trois autres syndicats départementaux d'énergies de Nouvelle-Aquitaine (SDEEG, SYDEC 40 et SDEPA) se sont associés pour proposer un **marché groupé 2026-2031 pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques.**

Monsieur le Maire propose de candidater à ce marché groupé.

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

5. FUMEL VALLÉE DU LOT : MARCHÉ GROUPÉ EN MATIÈRE DE FORMATIONS

Fumel Vallée du Lot propose à ses communes membres d'adhérer à un **groupement de commandes concernant les formations CACES, FIMO, ADR, Permis PL, diverses habilitations et formation en secours incendie.**

Ce groupement vise à mutualiser les besoins en formation afin d'obtenir des prestations plus qualitatives et de réaliser des économies d'échelle. Fumel Vallée du Lot en sera le coordonnateur : elle aura la qualité de pouvoir adjudicateur, signera et notifiera le marché.

Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce groupement de commandes.

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

6. DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que certains ajustements comptables sont nécessaires afin **d'intégrer au budget les centimes de l'affectation des résultats.**

0.56 € en dépenses et recettes d'investissement et 0.86 € en recettes de fonctionnement.

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

7. ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le tracteur tondeuse ISEKI (immatriculé DG 648 MD), acquis le 19 juin 2014 et utilisé par les agents du service technique, est vieillissant et doit être renouvelé.

Il présente plusieurs devis proposés par les entreprises SARL Roques et Lecoœur de Montayral et Lambert Motoculture de Trentels.

Il propose d'acquérir le tracteur tondeuse proposé par l'entreprise SARL Roques et Lecoœur, pour un montant total de 24 999 € TTC selon devis n° 1250 en date 15 avril 2026 au regard du meilleur rapport qualité/prix parmi les devis sollicités.

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

Le Conseil municipal ayant consenti une délégation de pouvoir au Maire en matière de marché public par délibération n° D2026-13 du 20/03/2026, le choix de l'entreprise retenue sera acté par une **décision du Maire.**

8. CESSION DE VÉHICULE : TRACTEUR ISEKI :

Suite à la décision d'acquérir un nouveau tracteur tondeuse, Monsieur le Maire propose d'être autorisé à céder le tracteur ISEKI, en l'état, au plus offrant, pour un prix plancher de 3 500 €, après diffusion d'un avis de vente auprès des habitants de la commune.

Cet avis de vente sera publié dans le prochain bulletin municipal avec une date de réponse butoir fixée au 31 août 2026.

Accord à l'unanimité des conseillers présents et représentés.

9. QUESTIONS DIVERSES :

✓ Bilan Fête de la Musique :

La Fête de la Musique s'est déroulée le 19 juin 2026. Tout s'est très bien passé dans l'ensemble. Beaucoup de monde a fait le déplacement malgré la chaleur. Un bilan plus détaillé sera effectué lors du prochain conseil municipal.

✓ Repas d'été :

Le prochain repas d'été avec les employés municipaux aura lieu le vendredi 24 juillet à 12h au restaurant. Tous les élus sont également invités. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat afin de pouvoir effectuer la réservation.

✓ Congés secrétariat :

Stéphanie, secrétaire de Mairie, sera en congés du 29/09/2026 au 03/07/2026 puis du 17/08/2026 au 31/08/2026.

Muriel LOPES et Bernadette LEVEUR tiendront une permanence la semaine de juin.

Luc DETRAIN l'avant dernière semaine du mois d'août et Aurore COMBE la dernière.

✓ Jumelage :

La dernière réunion de l'association Vega Baja (jumelage avec Algorfa et Almoradi en Espagne) s'est tenue le 10 juin 2026 à Condezaygues. Joël LAFONT s'y est rendu.

Du jeudi 2 juillet au lundi 6 juillet 2026, l'association accueillera une délégation espagnole de quatre personnes de personnes. Il faudra voir avec Clara Jurado s'ils ont besoin d'un lieu d'accueil pour les recevoir.

✓ Conseil des écoles :

- Ecole élémentaire : Jeudi 25 Juin à 18 h, Aurore COMBE s'y rendra.
- Ecole maternelle : Lundi 29 Juin à 18h, Muriel LOPES s'y rendra.

✓ Participation aux écoles :

Une réunion aura lieu vendredi 26 juin 2026 à la Mairie de Monsempron-Libos concernant la renégociation de la participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques par la Commune.

✓ Marchés gourmands :

Monsieur le Maire propose d'organiser 1 ou 2 marchés gourmands dans l'été.

Il est convenu de faire un essai pour cette année en organisant un marché gourmand le

samedi 8 août. Les conseillers sont invités à prospecter afin de trouver des producteurs locaux ainsi qu'une animation. Il faudra faire le point à la mi-juillet.

✓ **Recensement 2027 :**

Le prochain recensement de la population se déroulera en janvier et février 2027.

Stéphanie sera le coordonnateur municipal.

Patricia JORAND et Jean-Marc LEGAL sont d'accord pour être de nouveau agent recenseur mais si d'autres personnes sont intéressées, ils peuvent leur laisser la place.

✓ **Nettoyons la Nature :**

La prochaine opération Nettoyons la Nature se déroulera le week-end du 25 au 27 septembre. Il est convenu de l'organiser le samedi 26 septembre à 8h sur la commune.

✓ **Fumel Energie Durable :**

La prochaine assemblée générale se tiendra le mardi 30 juin 2026 à 10h au siège de Fumel Vallée du Lot. Joël LAFONT s'y rendra.

✓ **Plantations arbres :**

La plantation des 10 arbres (*Lagerstroemia Indica*) sur l'Avenue de Villeneuve et à l'entrée du Bourg a été effectuée courant mai par l'entreprise Delfaut Espaces Verts.

Aurore COMBE demande s'il serait possible de planter également des arbres au niveau de l'aire de covoiturage. Il faut se renseigner car cela semble compliqué avec la proximité du rond-point et de la route départementale.

✓ **Participation citoyenne :**

Fumel Vallée du Lot propose un achat groupé de panneaux.

Il est également proposé de publier dans le bulletin municipal un article afin d'éventuellement recruter de nouveaux référents pour renforcer le maillage sur la commune.

✓ **Protection des droits de l'enfant :**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'association La Mouette dans lequel elle propose lors de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, d'effectuer une action (planter arbre, inaugurer une place, une rue, un jardin...)

Il est convenu d'organiser l'inauguration de l'espace jeunesse à l'entrée du Bourg à cette occasion.

✓ **Lotissement Casals Redouns :**

Joël LAFONT soulève un problème récurrent au niveau du terrain de pétanque du Lotissement. La lumière y reste allumée en permanence car tout le monde a accès au coffret.

✓ **Journée de l'eau :**

Luc DETRAIN informe avoir assisté à une journée organisée par EAU 47 sur la thématique de l'eau. Journée très intéressante.

✓ **Piscine :**

Aymeric REY trouve qu'il est dommageable qu'au niveau communautaire, il n'y ait pas de volonté de développement des piscines (réduction du nombre d'heures des maîtres-nageurs, pas de publicité, très peu de temps d'ouverture dans l'année...) Il faut se rendre sur



Villeneuve-sur-Lot ou Puy l'Evêque.

✓ **Activation PCS :**

Bernadette LEVEUR signale qu'en raison de la vigilance rouge canicule nous avons activé le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) Les salles climatisées sont ouvertes au public et elle a téléphoné aux personnes vulnérables de la commune.

✓ **ADMR :**

Aurore COMBE informe avoir assisté aux assemblées générales des ADMR de Montayral et de Monsempron-Libos. Celle de Monsempron-Libos semble très bien fonctionner avec un bon bilan financier tandis que celle de Montayral semble plus en difficulté avec un taux d'absentéisme de ses agents très important qui interroge sur son fonctionnement.

✓ **Santé :**

Christian LAPORTE a assisté, le 22 juin, à la pose de la première pierre du nouveau centre ophtalmologique de Saint Sylvestre. L'ouverture est prévue courant 2027. C'est une bonne nouvelle pour le territoire.

✓ **Don du sang :**

Le 14 juin, à l'occasion de la journée mondiale des donneurs de sang, la Mairie a été éclairée en rouge.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h41.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

D 2026-37 Désignation d'un représentant au sein de l'assemblée générale de l'agence Lot-et-Garonne Ingénierie,

D 2026-38 Désaffectation et aliénation partielle du chemin rural de Pautard suite à enquête publique,

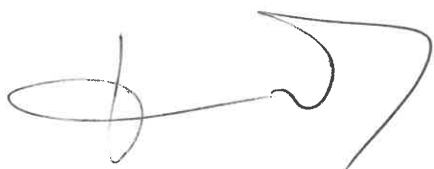
D 2026-39 Participation de la commune au marché pour l'exploitation et la maintenance des installations thermiques (diagnostics et assistance en maîtrise d'ouvrage pour le chauffage, la ventilation et la climatisation), proposé par le groupement de commandes régional pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »,

D 2026-40 Adhésion à un groupement de commandes concernant la formation CACES, FIMO, FCO, ADR, Permis PL, diverses habilitations et formation en secours incendie,

D 2026-41 Décision modificative n°1- Affectation des résultats,

D 2026-42 Cession de véhicule : tracteur tondeuse ISEKI.

Le secrétaire de séance,
Éric GRASSET.



Le Maire,
Christian LAPORTE.

